

2ème Légion

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de l'Aisne

Section de Leon

Brigade de Neufchâtel-sur-Aisne

Bde: 342.

Nos:

S.

du 17 avril 1943.

Ce jour d'hui, dix sept avril, mil neuf cent quarante trois, à seize heures trente;

Nous sous signés: SALBO, (Antoine), Adjudant, et, MEDONCKELLE, (Louis),

gendarme à la résidence de Neufchâtel-sur-Aisne, département de l'Aisne, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs; étent à notre caserne, sommes prévenus téléphoniquement, qu'au cours de la chute d'un avion anglais une maison d'habitation avait été détruite à PONTAVERT.

- Nous nous rendons sur les lieux.

ETAT DES LIEUX ET CONSTATATIONS

PROCES-VERBAL  
relatant des renseignements sur la destruction d'une maison à mité Est de PONTAVERT. (Aisne).

- La maison détruite, occupée par Mme CHEDDEVILLE et les dépendances d'une autre habitation située à proximité également démolies, se trouvent à l'extrémité Est de PONTAVERT.

- L'habitation de Mme CHEDDEVILLE, est complètement démolie. Sur trois côtés, le mur est coupé à un mètre environ de haut. La maçonnerie, la charpente, la couverture et les meubles complètement broyés ont été projetés par l'avion, dans le jardin. Il est réduit à une quantité considérable de morceaux. Le bâtiment n'a pas été incendié. Quelques parties seulement de l'avion ont brûlé.

- Un bâtiment servant de buanderie et de hangar, ainsi qu'un appenti en bois, situés sur le derrière de l'habitation de Mr. MARTIN, sont également complètement détruits.

- Nous procédons à une enquête et entendons:

INTERVIEWS

M. MARTIN, Charles, 65 ans, demeurant à PONTAVERT, qui déclare:

- Ce matin vers 4 heures 45, j'entendais depuis un moment le bruit des avions, j'ai senti un assez fort branlement de mon habitation. Aussitôt j'ai aperçu une forte lueur à proximité. Je me suis levé et j'ai constaté qu'un avion venait de s'abattre sur la maison voisine qui m'appartient également. Cette habitation occupée par ma nièce Mme CHEDDEVILLE et ses deux enfants a été presque complètement aplatie. Mme CHEDDEVILLE était dans les décombres avec sa fille Josiane. Quant au fils, Christian âgé de huit ans, il avait été projeté sans aucun mal dans le jardin de l'habitation à 3 mètres environ du mur.

- Avant d'atteindre la maison de Mme CHEDDEVILLE, l'avion a détruit un hangar et un bâtiment servant de buanderie, situé derrière l'habitation que j'occupe.

- La maison détruite mesurait 9 mètres 50 de long sur 8 mètres de large. Elle comprenait un rez-de-chaussée se composant de quatre pièces; au premier une chambre mansardée et deux greniers.

- Cette maison a été construite en 1924, à l'époque elle m'a coûtée 60.000 francs.

Transmis par le Commandant de Brigade  
Le 17 Avril 1943.  
Le Commandant de la 2ème Légion

2/3

-Le hangar et la buanderie avaient été construits en 1922. La construction m'a coûté 8.000 francs. 10 mètres de mur de clôture et un appenti en bois couvert en tôles, ont été également démolis.

-Il ne m'est pas possible d'évaluer pour l'instant le préjudice qui m'est causé.

Lecture faite, persiste et signe.

-Mme CHEDEVILLE, née NOTTEGHEM, Louise, 28 ans, ménagère, demeurant à Pontavert, née le 1er février 1915 à Roucy, de René et de Marcelle SONYER, mariée, deux enfants, déclare :

"Ce jour vers 4 heures 45 j'ai entendu un avion survoler Pontavert. Comme le bruit provoqué par l'appareil était très fort, j'ai pensé qu'il volait très bas. Aussitôt, sans que je me sois rendue compte de ce qui avait pu se produire, j'ai vu du feu à côté de moi. D'autre part je me trouvais, ainsi que ma fille Josiane, couchée à côté de moi, sous les décombres. Quelques instants plus tard mon oncle et ma tante Mr. et Mme MARTIN, sont arrivés près de moi. Ils nous ont dégagées avec l'aide d'un visiteur anglais. Ma fille n'a aucune blessure. Quant à moi, j'ai reçu un fort coup à au dessus de l'œil gauche. Ma blessure saignait fortement et trois quarts d'heure environ, plus tard j'ai été pansée par un médecin Allemand.

-Au cours de ce sinistre, j'ai perdu toutes mes économies et mon mobilier. En résumé je ne possède plus rien pour m'habiller ni pour habiller mes enfants.

-Comme mobilier, j'ai perdu 3 chambres à coucher, une salle à manger, une machine à coudre, une cuisinière, un buffet et une table de cuisine; du linge des effets et un certain nombre d'objets divers.

-Le montant du préjudice que j'éprouve, à l'heure actuelle peut-être évalué à 200.000 francs environ.

-Mes enfants Josiane, née le 5 Octobre 1931 et Christian né le 1er Août 1934, n'ont pas été blessés.

-Mon mari CHEDEVILLE, André est actuellement prisonnier de guerre en Allemagne.

Lecture faite, persiste et signe.

-Mme CHEDEVILLE qui a été soignée par un médecin Allemand, porte un large pansement au front.

#### R E N S E I G N E M E N T S

-Mr. THIBBAUT, Edmond, Justin, 67 ans, maire de Pontavert; déclare :

"Une grande partie de la nuit dernière, un bruit important d'avions, s'est fait entendre au dessus de Pontavert et la région. Vers 4 heures 30 ou 4 heures 45 ce bruit est devenu plus intense et presque aussitôt une formidable explosion. Immédiatement je me suis levé et j'ai aperçu une forte lueur à l'extrémité Est du village. Je suis sorti et en cours de route j'ai appris qu'un avion venait de s'abattre sur l'habitation de Mme CHEDEVILLE. Sans me rendre sur les lieux, je suis allé aux à la poste pour prévenir la gendarmerie, mais cela ne m'a pas été

possibles, les fils téléphoniques ayant été coupés au cours de la chute de l'avion. Je suis allé ensuite sur tous les lieux du sinistre et j'ai appris que Mme CHADVILLON et ses deux enfants étaient sauvés.

- La maison bien que n'ayant pas été incendiée a été complètement broyée. Les dépendances de la maison de Mr. MARTIN; situées à proximité ont été également détruites.

- A mon arrivée sur les lieux, des militaires de l'armée d'occupation étaient sur place et emmenés quatre des occupants de l'appareil qui avaient été également sauvés.

Mme CHADVILLON, qui occupait l'habitation détruite se trouve actuellement dans le dénuement le plus complet; tout son mobilier est perdu et ses économies ont été brûlées. Ce qui la met dans une situation encore plus pénible, c'est que son mari est, en même temps, prisonnier de guerre en Allemagne."

Lecture faite, persiste et signe.

- Dressé en quatre expéditions destinées: la première; à Mr. le Commandant de la PRÉFECTURE, à Leon; la deuxième, à Mr. le PRÉFET de l'AISNE, à Leon; la troisième, à Mr. le PROCUREUR de L'ÉTAT FRANÇAIS, à Leon; la quatrième, aux archives.

